

ASSOCIATION DIABETE 49
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

11 rue des Noyers
49100 - ANGERS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « DIABETE 49 » tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification des appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

ASSOCIATION DIABETE 49

Le Président
Philippe CUIGNET

PG



Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, nous estimons qu'aucun élément suffisamment significatif ne mérite d'être signalé. Cette appréciation s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribue donc à la formation de notre opinion de certification sans réserves émise dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Beaucouzé,
Le 8 mars 2009

SA SOROGEC
Commissaire aux Comptes
Brigitte OUVRARD



ASSOCIATION DIABETE 49
Le Président
Philippe CUIGNET

PG



Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	13 278,42	10 556,30	2 722,12	3 075,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 278,42	10 556,30	2 722,12	3 075,43
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Autres créances				1 037,51
Disponibilités	76 445,35		76 445,35	101 626,86
Charges constatées d'avance	1 308,03		1 308,03	2 636,15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	77 753,38		77 753,38	105 300,52
TOTAL ACTIF	91 031,80	10 556,30	80 475,50	108 375,95

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Report à nouveau	7 862,89	7 164,41
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>	922,16	698,48
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	8 785,05	7 862,89
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 108,31	39 822,70
Dettes fiscales et sociales	7 950,76	6 373,73
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	37 631,38	54 316,63
TOTAL DETTES (1)	71 690,45	100 513,06
TOTAL PASSIF	80 475,50	108 375,95
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	71 690,45	100 513,06

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2008 au 31/12/2008 (12 mois)	Du 01/01/2007 au 31/12/2007 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Autres produits de fonctionnement				
Subventions de fonctionnement	218 718,25	257 189,71	-38 471,46	-14,96
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	2 663,61		2 663,61	
Autres produits	1,03	0,28	0,75	267,86
Total des produits de fonctionnement	221 382,89	257 189,99	-35 807,10	-13,92
Charges de fonctionnement				
Autres achats et charges externes	181 797,51	222 816,90	-41 019,39	-18,41
Impôts, taxes et versements assimilés	1 513,26	575,73	937,53	162,84
Salaires et traitements	27 002,07	22 966,73	4 035,34	17,57
Charges sociales	10 123,32	7 590,82	2 532,50	33,36
Dotations aux amortissements sur immobilisation	1 299,23	3 060,18	-1 760,95	-57,54
Autres charges	0,81	1,34	-0,53	-39,55
Total des charges de fonctionnement	221 736,20	257 011,70	-35 275,50	-13,73
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-353,31	178,29	-531,60	-298,17
Produits financiers				
Produits financiers, participations	1 275,47	467,99	807,48	172,54
Total des produits financiers	1 275,47	467,99	807,48	172,54
RÉSULTAT FINANCIER	1 275,47	467,99	807,48	172,54
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	922,16	646,28	275,88	42,69
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		52,20	-52,20	-100,00
Total des produits exceptionnels		52,20	-52,20	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		52,20	-52,20	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	222 658,36	257 710,18	-35 051,82	-13,60
TOTAL DES CHARGES	221 736,20	257 011,70	-35 275,50	-13,73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	922,16	698,48	223,68	32,02

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 80.475,50 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 222.658,36 Euros et dégageant un bénéfice de 922,16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Date de déclaration à la préfecture : 28/03/2001

Date réelle de début d'activité : 01/10/2002

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur le mode linéaire sur la durée de vie connue de l'association (soit jusqu'au 31/12/2010 pour les immobilisations acquises sur l'exercice).

ANNEXE

■ SUBVENTIONS

Subventions

Subventions URCAM :		202 000,00 Euros
Subvention Ville de Cholet :		33,00 Euros
Extourne PCA 2007 :		54 316,63 Euros
Produits divers :		2 664,64 Euros
Charges :		- 221 382,89 Euros
Charges selon compte de résultat :	221 736,20 Euros	-----
Amortissements non pris en compte :	- 1 299,23 Euros	
Acquisitions d'immobilisations prises en compte :	945,92 Euros	

Solde au 31/12/2008 :		+ 37 631,38 Euros
Enregistré en produits constatés d'avance.		

Résultat

Le résultat correspond aux éléments suivants :

Intérêts de l'année 2008 du Livret A :		1 275,47 Euros
Amortissements de l'exercice :		- 1 299,23 Euros
Acquisitions d'immobilisations :		945,92 Euros

Résultat :		922,16 Euros

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Installations générales	316,94				316,94
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 015,56	945,92			12 961,48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 332,50	945,92			13 278,42
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	12 332,50	945,92			13 278,42

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales	316,94			316,94
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 940,13	1 299,23		10 239,36
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 257,07	1 299,23		10 556,30
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	9 257,07	1 299,23		10 556,30

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Installations générales :	Consommation temps	sur 2 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 2 à 3 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif circulant				
Charges constatées d'avance	1 308,03	1 308,03		
TOTAL DES CRÉANCES	1 308,03	1 308,03		
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 108,31	26 108,31		
Personnel et comptes rattachés	2 505,00	2 505,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5 445,76	5 445,76		
Produits constatés d'avance	37 631,38	37 631,38		
TOTAL DES DETTES	71 690,45	71 690,45		

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 478,56
Dettes fiscales et sociales	3 637,58
TOTAL DES CHARGES À PAYER	26 116,14

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	1 308,03
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 308,03
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	37 631,38
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	37 631,38

ANNEXE

■ DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF :	52,22 heures
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande :	52,22 heures